

## ANNONCE AGENT DE CANTINE ET ANIMATEUR/TRICE

La communauté de communes « Rives de l'Ain – Pays du Cerdon » recrute un agent de cantine et animateur/trice périscolaire pour son accueil de loisirs « LES ENFANTS DO' » afin d'assurer la cantine (mercredi et vacances scolaires) et d'assurer l'animation périscolaire (en période scolaire)

Employeur	Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon 01640 JUJURIEUX
Intitulé de poste	Agent de cantine et Animateur/trice
Positionnement de l'agent dans l'organigramme	Sous l'autorité de la responsable enfance et familles et du directeur de l'accueil de loisirs
Lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Accueil de loisirs périscolaire de Pont d'Ain</li> <li>- Suivant les besoins possibilité de travailler ponctuellement sur l'ensemble des périscolaires de la communauté de communes.</li> </ul>
Horaires de travail	Périscolaire de Pont d'Ain de 07h30 à 08h30 et de 16h15 à 18h25 (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi) Cantine sur les Mercredis de 10h45 à 15h15 Cantine sur les vacances scolaires (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi) de 10h45 à 14h15
Temps de travail hebdomadaire/annuel	CDD du 02 janvier 2025 au 31 août 2025. Temps de travail annualisé de 7.41 heures/semaine (cantine) Temps de travail annualisé de 10h45/semaine (animation) Total de 17h86/semaine
Rémunération	Statutaire
Formation	Titulaire du B.A.F.A ou équivalence (CAP petite enfance...), Expérience souhaitée. Expérience souhaitée. <b>Permis B et mobile (si possible)</b> Personne sérieuse, disponible, ponctuelle, autonome tout en sachant travailler en équipe, connaissant la législation en vigueur et ayant le sens des responsabilités, capacité d'adaptation.
Public accueilli et nombre.	Travail sur les structures enfance. Enfants de 3 à 11 ans. Le nombre d'enfants accueillis ne dépasse pas les taux d'encadrement
Missions et activités du poste	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer aux réunions d'équipe</li> <li>- Travailler en équipe</li> <li>- Préparer les repas dans le respect des règles d'hygiène de la restauration collective et service des plats</li> <li>- Entretien des locaux et du matériel de la cuisine</li> <li>- Assurer la sécurité du public accueilli</li> <li>- Animer des activités de loisirs et de vivre ensemble</li> <li>- Accueillir les familles</li> </ul>

Candidatures (CV et lettres de motivations) ou demandes de renseignements à envoyer par mail :

**[clpontdain@ain-cerdon.fr](mailto:clpontdain@ain-cerdon.fr)**